

Semaine d'intégration LAS 2021-2022

par le Tutorat Santé Brestois

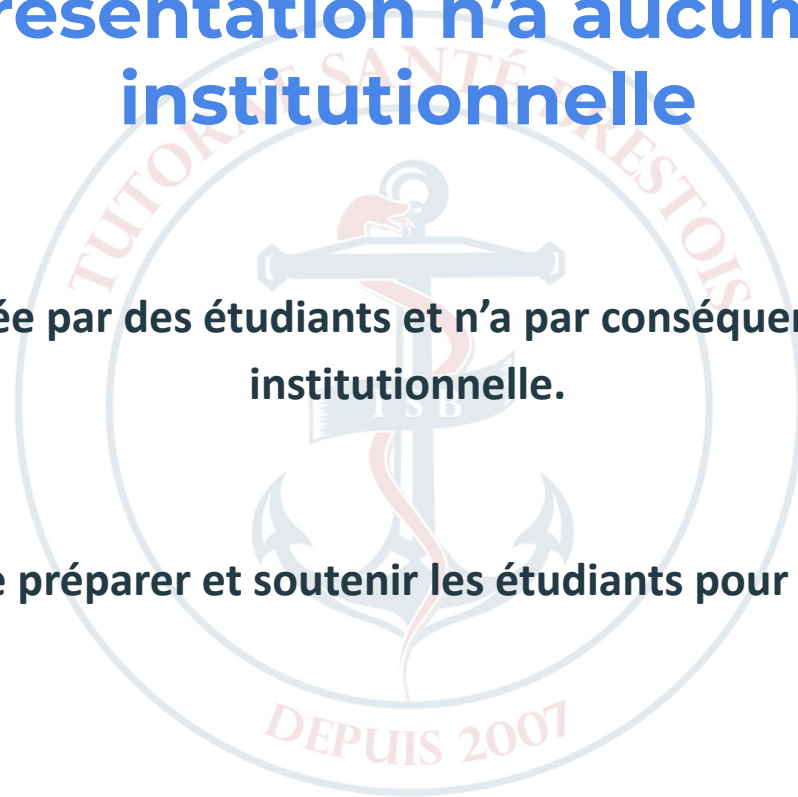
Présentation générale de l'année



Cette présentation n'a aucune valeur institutionnelle

**Elle est organisée par des étudiants et n'a par conséquent aucune valeur
institutionnelle.**

Elle a pour but de préparer et soutenir les étudiants pour l'année qui arrive.



SEMAINE D'INTÉGRATION LAS

pass sanitaire obligatoire

Les 21, 22 et 23
septembre

A partir de 18h15

Ouverte à tous les LAS
(60, 120, 180 ects)

À l'amphi I de la faculté
de médecine



[http://urlr.
me/4LzJZ](http://urlr.me/4LzJZ)



Présentation du Tutorat Santé Brestois



Qu'est-ce que le tutorat ?

- 1 bureau de 16 étudiants en 3e année de santé
- Environ 80 tuteurs : étudiants en 2e année de santé, finement sélectionnés et formés
- un stage de pré-rentree
- des colles
- des examens et oraux blancs
- un parrainage
- des cours tapés mis à disposition
- des livrets / guides
- une bonne ambiance toute l'année ;)



Préparation du tutorat pour les LAS

- Pré-rentree PASS/LAS
- Une colle par UE de la mineure santé
- Un examen blanc pour la mineure santé
- Des oraux blancs
- Un parrainage LAS
- Semaine d'intégration LAS
- Cours tapés pour la mineure santé

Et surtout un bon soutien moral !

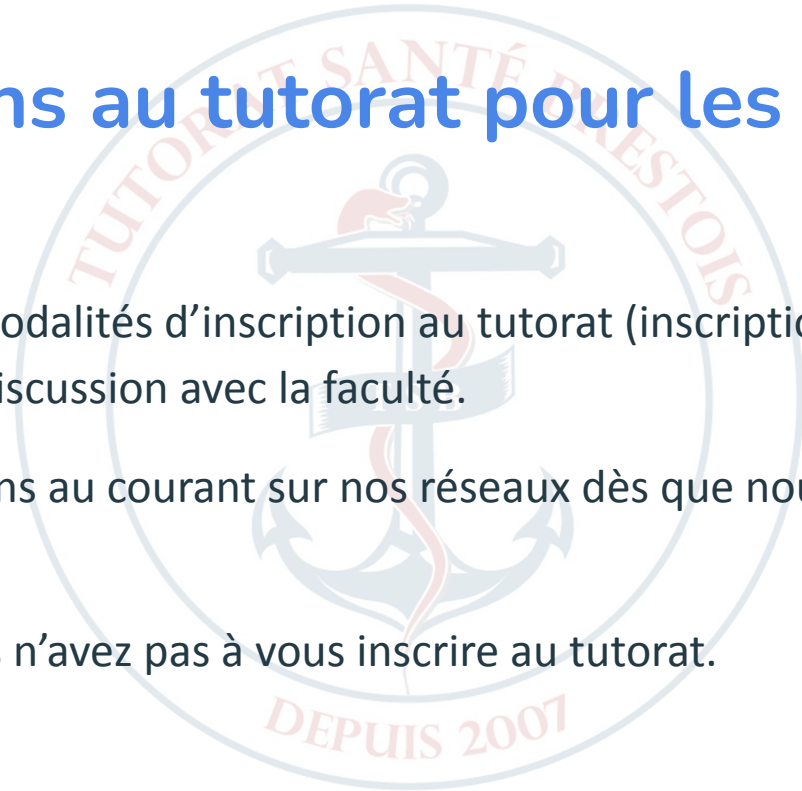


Inscriptions au tutorat pour les LAS

Pour les LAS, les modalités d'inscription au tutorat (inscription et cotisation) sont en cours de discussion avec la faculté.

Nous vous tiendrons au courant sur nos réseaux dès que nous aurons plus d'informations.

En attendant, vous n'avez pas à vous inscrire au tutorat.



Contacts



Facebook : Tutorat Santé Brestois



Twitter : Tutorat Santé Brestois



Instagram : Tutorat Santé Brestois



Mail : contact@tutoratbrest.fr



Site internet : www.tutoratbrest.fr



Tutorat Santé Brestois Corporation des Etudiants en Médecine de Brest



- La pré-rentree
- Les colles
- Les cours tapés
- La plateforme QCM
- Le parrainage
- Les footings



- Les soirées post-partiels
- Représentation étudiante
- Défi Sang Limite



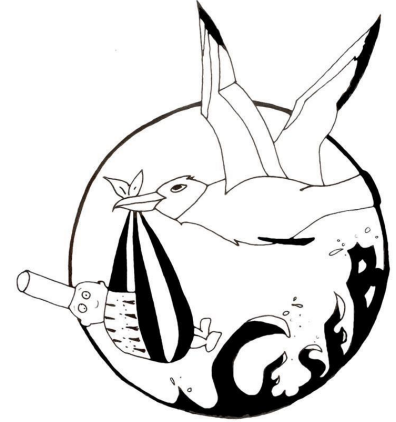
KUBE

Corporation des étudiants en
kinés de Brest



AEOB

Association des étudiants en
odontologie de Brest



Corporation des Étudiants Sages-Femmes de Brest

CESFB

Corporation des étudiants en
sage-femme de Brest

Présentation LAS







Quelles LAS à l'UBO ?

Scientifiques		
60 ECTs		
SVT-PC à Brest	PC-SI à Lorient	SVT à Lorient
120 / 180 ECTs		
MPI à Brest	ISI à Brest	SI à Lorient
SSS à Brest / Lorient	SVT-PC à Brest	SVT à Lorient

Non-Scientifiques	
Uniquement 120 / 180 ECTs	
AES à Brest	Droit à Brest
Philo à Brest	Histoire-Géo à Lorient
LEA Eng/Esp à Lorient	LLCER Eng à Lorient
Lettres à Lorient	Eco et Management à Brest
LEA Eng/Ger à Lorient	LLCER Esp à Lorient

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
1 S		M		1 J		D	DEPOET D A E S S I D D O A S T U R I E R S	1 M		V		1 L		L		1 J		S		1 M		J		1 D	
2 D		M		2 V		L		2 M		S		2 M		M		2 V		D		2 M		V		2 L	
3 L		J		3 S		M		3 J		D		3 M		M		3 S		L		3 J		S		3 M	
4 M		V		4 D		M		4 V		L		4 J	UEs Spé. Santé	J		4 D		M		4 V		D		4 M	
5 M		S		5 L		J		5 S		M		5 V		V		5 L		M		5 S		L		5 J	
6 J		D		6 M		V		6 D		M		6 S		S		6 M		J		6 D		M		6 V	
7 V		L		7 M		S		7 L		J		7 D		D		7 M		V		7 L		M		7 S	
8 S		M		8 J		D		8 M		V		8 L		L		8 J	Publ. Av C	S		8 M		J		8 D	
9 D		M		9 V		L		9 M		S		9 M		M		9 V		D		9 M		V		9 L	
10 L		J		10 S		M		10 J		D		10 M		M		10 S		L		10 J		S		10 M	
11 M		V		11 D		M		11 V		L		11 J		J		11 D		M		11 V		D		11 M	
12 M		S		12 L		J		12 S		M		12 V		V	Publ. Av C	12 L		M		12 S		L		12 J	
13 J		D		13 M		V		13 D		M		13 S		S		13 M		J		13 D		M		13 V	
14 V		L		14 M		S		14 L		J		14 D		D		14 M		V		14 L		M		14 S	
15 S		M		15 J		D		15 M		V		15 L		L		15 J		S		15 M		J		15 D	
16 D		M		16 V		L		16 M		S		16 M		M		16 V		D		16 M		V		16 L	
17 L		J		17 S		M		17 J		D		17 M		M		17 S		L		17 J		S		17 M	
18 M		V		18 D		M		18 V		L		18 J		J		18 D		M		18 V		D		18 M	
19 M		S		19 L		J		19 S		M		19 V		V		19 L		M		19 S		L		19 J	
20 J		D		20 M		V		20 D		M		20 S		S		20 M		J		20 D		M		20 V	
21 V		L		21 M		S		21 L		J		21 D		D		21 M		V		21 L		M		21 S	
22 S		M		22 J		D		22 M		V		22 L		L		22 J		S		22 M		J		22 D	
23 D		M		23 V		L		23 M		S		23 M		M	Publ. Ap C	23 V		D		23 M		V		23 L	
24 L		J		24 S		M		24 J		D		24 M		M		24 S		L		24 J		S		24 M	
25 M		V		25 D		M		25 V		L		25 J		J		25 D		M		25 V		D		25 M	
26 M		S		26 L		J		26 S		M		26 V		V		26 L		M		26 S		L		26 J	
27 J		D		27 M		V		27 D		M		27 S		S		27 M		J		27 D		M		27 V	
28 V		L		28 M		S		28 L		J		28 D		D		28 M		V		28 L		M		28 S	
29 S		M		29 J		D		29 M		V		29 J		L		29 J		S		29 M		J		29 D	
30 D		M		30 V		L		30 M		S		30		M	2ème groupe d'épreuves	30 V		D		30 M		V		30 L	
31 L				31 S				31 J		D		31		M		31		L		31		S		31 M	

Vacances scolaires

-  Arrêt des cours
-  Publications 1er groupe d'épreuves Avant Choix (Avt C) et Après Choix (Ap C)
-  Publications 2ème groupe d'épreuves
-  Date limite Annulation IA

Calendrier voté en Conseil de faculté le 10/09/2020

Calendrier voté en CFVU le 15/09/2020

Calendrier modifié en mars 2021

Cours mineure santé

Cours sur les mêmes thématiques qu'en PASS mais ils sont allégés

- UE1 : Biochimie
- UE2 : Biologie
- UE3a : Biophysique
- UE3b : Physiologie
- UE4 : Biostatistiques
- UE5 : Anatomie
- UE6 : SSH

*Les cours de spécialités sont mis à disposition pour une remise à niveau
personnelle après sélection*

Pourquoi L.AS

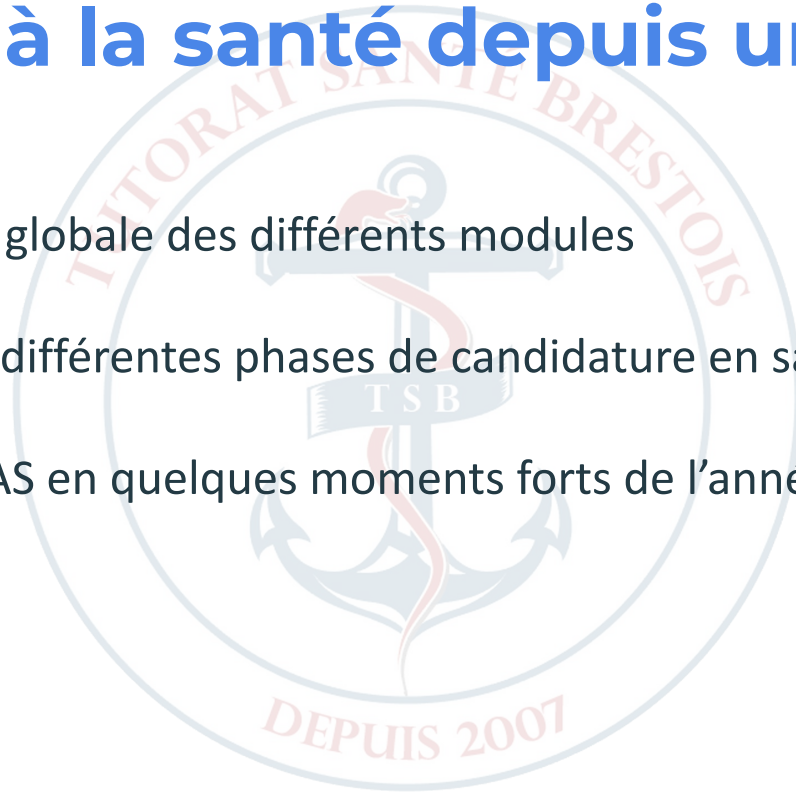
La L.AS n'est pas une année plus facile que la PASS. Il faut beaucoup de rigueur et de volonté pour réussir!

La L.AS offre la possibilité de découvrir d'autres filières sans se fermer la porte des métiers de la santé.



Accéder à la santé depuis une LAS

- Organisation globale des différents modules
- Le détail des différentes phases de candidature en santé
- L'année de LAS en quelques moments forts de l'année pour sa candidature



La LAS, plus facile ?

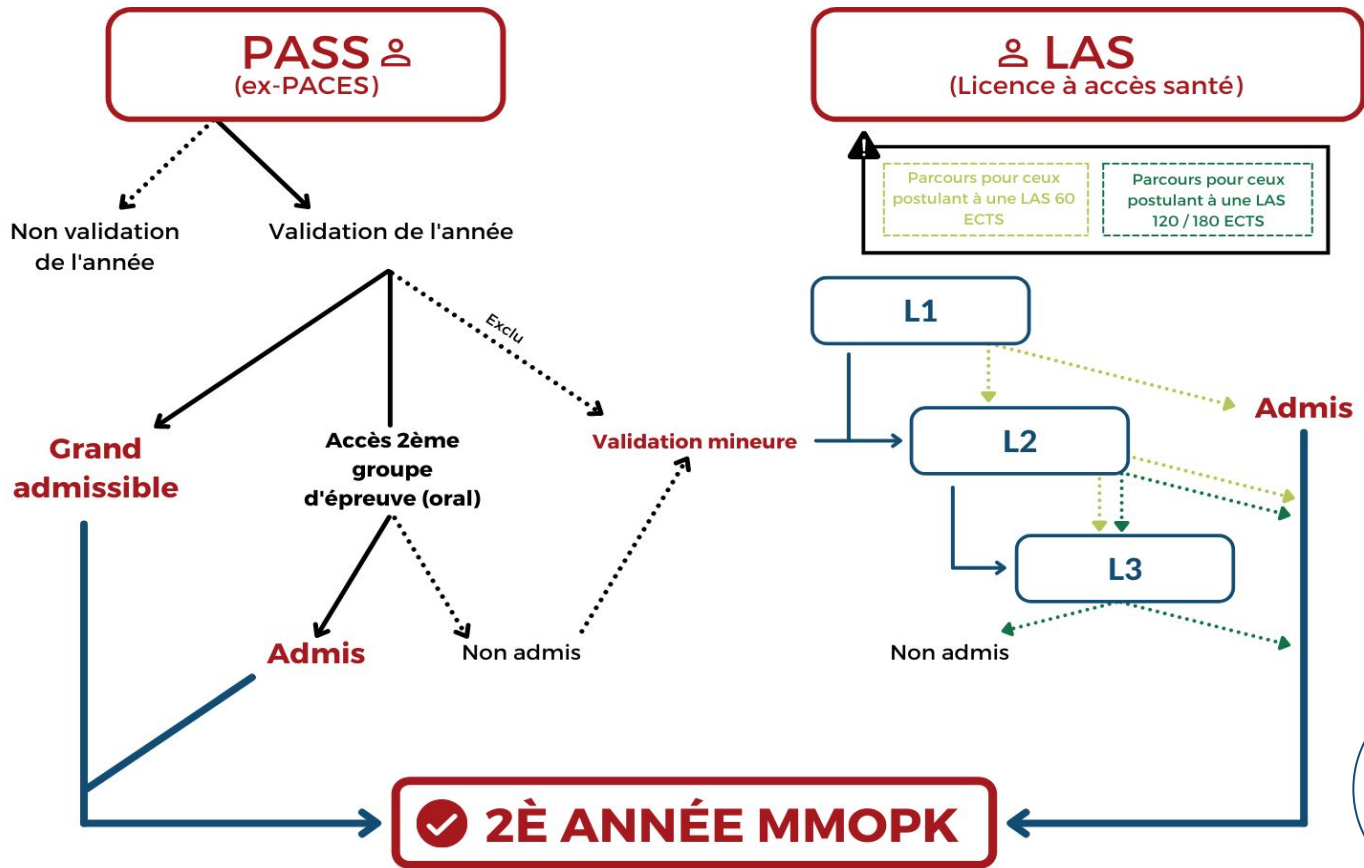
!/\GROSSE ERREUR DE PENSER ÇA !/

Travailler sa licence + une mineure qui reste bien chargée !

Pas de créneau dédié pour la mineure santé

D'où l'intérêt de se mettre autant à fond que ce que les PASS doivent faire !

Il est important de respecter les 2 voies car elles sont toutes les 2 complexes

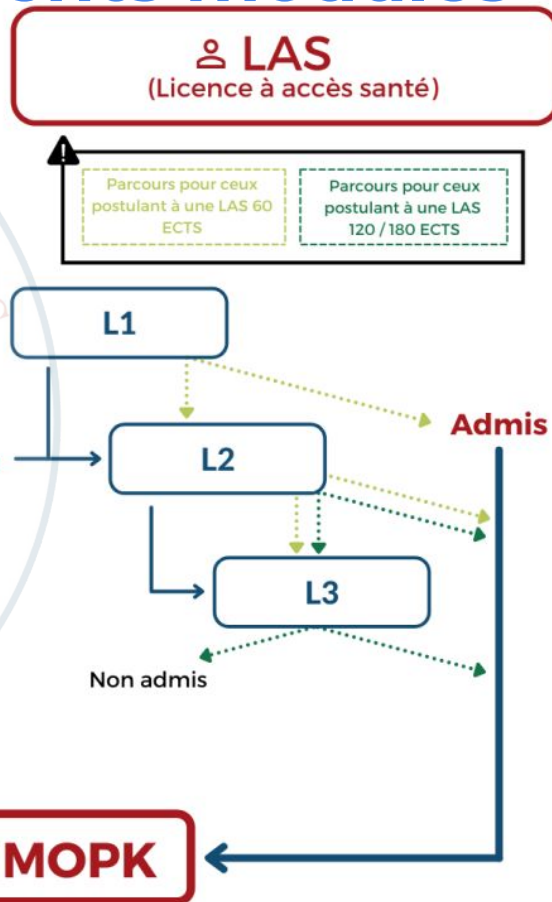


LAS : Vue d'ensemble des différents modules

Cette voie est conçue pour les étudiants qui s'intéressent au milieu de la santé sans être certains de vouloir s'y engager.

- L'étudiant suit des cours de licence classique
- Avec en plus une UE "Mineure de domaine santé" :
 - condense et résume le programme du PASS (à l'exception de l'ICDM et des spés)
 - permet aux étudiants LAS d'avoir les connaissances nécessaires pour accéder à une 2e année de santé.
- On retrouve aussi une UE Projet de Vie professionnelle.

⇒ En cas de validation de **l'année** ainsi que de cette **mineure santé** et de l'UE PVP, ils pourront candidate (≠ accéder) à l'entrée dans les filières MMOPK.

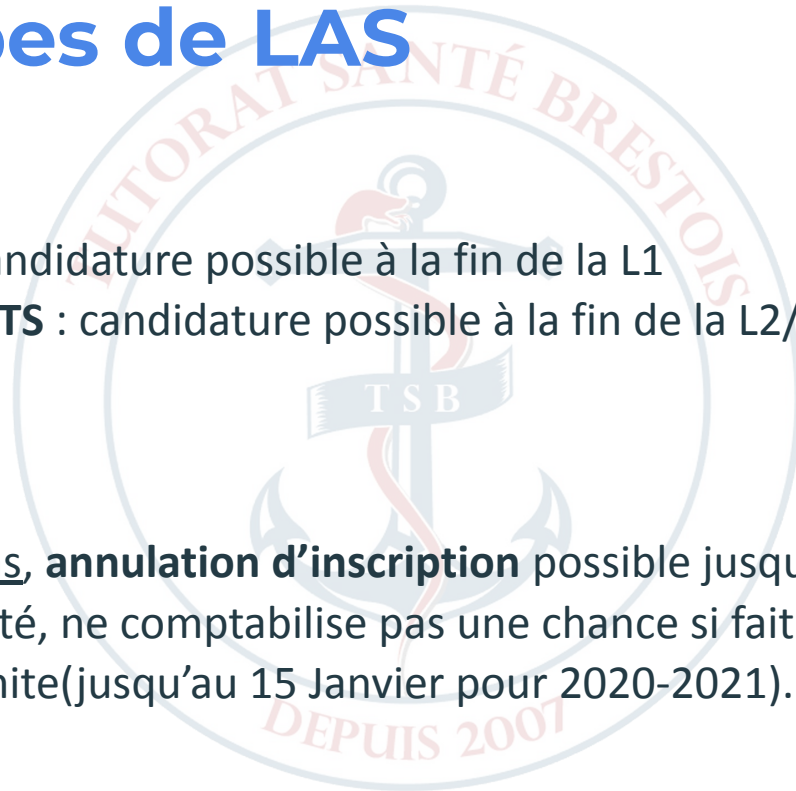


Les 2 types de LAS

2 types de LAS :

- **60 ECTS** : candidature possible à la fin de la L1
- **120/180 ECTS** : candidature possible à la fin de la L2/L3

Dans tous les cas, **annulation d'inscription** possible jusqu'aux premier examens de santé, ne comptabilise pas une chance si fait avant la date limite(jusqu'au 15 Janvier pour 2020-2021).



A titre d'information : places offertes en LAS

Pour **information** et sous réserve de **validation** par les instances décisionnaires.

*Places offertes aux étudiants inscrits en L.AS au titre de l'année universitaire **2020-2021***

L.AS 60 ECTS	L.AS 120/180 ECTS
	Kinésithérapie : 7
Maïeutique : 2	Maïeutique : 7
Médecine : 10	Médecine : 58
Odontologie : 2	Odontologie : 10
Pharmacie : 5	Pharmacie : 8



Sélection vers une 2ème année de santé

L'année de LAS se décompose en deux temps :

1- **Validation impérative** de l'année, de la mineure santé et du module PVP (obligatoire pour l'étape 2) : moyenne > 10 aux partiels **et** à l'examen de la mineure

2- Candidature pour les filières de santé

- * Phase de pré-admissibilité (uniquement en LAS) = dépôt du dossier
- * Phase d'admissibilité = les partiels ou "1er groupe d'épreuve"
- * Phase d'admission = les oraux ou "2nd groupe d'épreuve"

Phase de pré-admissibilité

Dépôt de votre dossier de candidature

Le dépôt devrait avoir lieu jusqu'en **novembre** (16 novembre pour l'année 2020-21) et nécessite :

- Notes du bac et de tout semestre dans l'enseignement supérieur
- CV + lettre de motivation
- Formulaire d'inscription
- Papiers administratifs

Toutes les informations à respecter pour le dépôt du dossier sont disponible **sur le site de l'UFR MSS**, partie PASS/LAS > LAS > Candidature.

!/! Il faut déposer un dossier pour **chaque** filière MMOPK où vous candidatez.

Phase d'admissibilité

Après l'examen de l'UE Domaine Santé (=1er groupe d'épreuve).

Evaluation de votre **parcours universitaire** dans son intégralité jusqu'à ce stade.
Prise en compte des notes de l'UE Domaine Santé / PASS et du dossier de candidature.

⇒ Les résultats de ce partiel vont permettre de déterminer trois groupes d'étudiants :

- les étudiants "**grands admis**"; 50% MAX du NA des LAS
- les étudiants "**admis - autorisés à continuer**" : vers les oraux
- les étudiants "**exclus**"
- Module DS ou PVP n'est pas validé => continue dans sa licence, une chance d'accès vers MMOPK en moins

Phase d'admission : l'oral

=> **2e Groupe d'épreuve**, vers le mois de mars.

Études de **compétences transversales** (différentes de celles évaluées au cours de l'année):

- 15 min d'analyse de document (dont 10 min de questions)
- 15 min d'oral de motivation (dont 10 min de questions)

Compétences pour réussir dans les études de santé.

- Hiérarchisation de ses idées
- Gestion du stress
- Lecture critique de documents
- Motivation

Ces oraux ont pour objectif d'évaluer les compétences orales et d'analyse des étudiants en plus de chercher à comprendre les motivations de chacun.

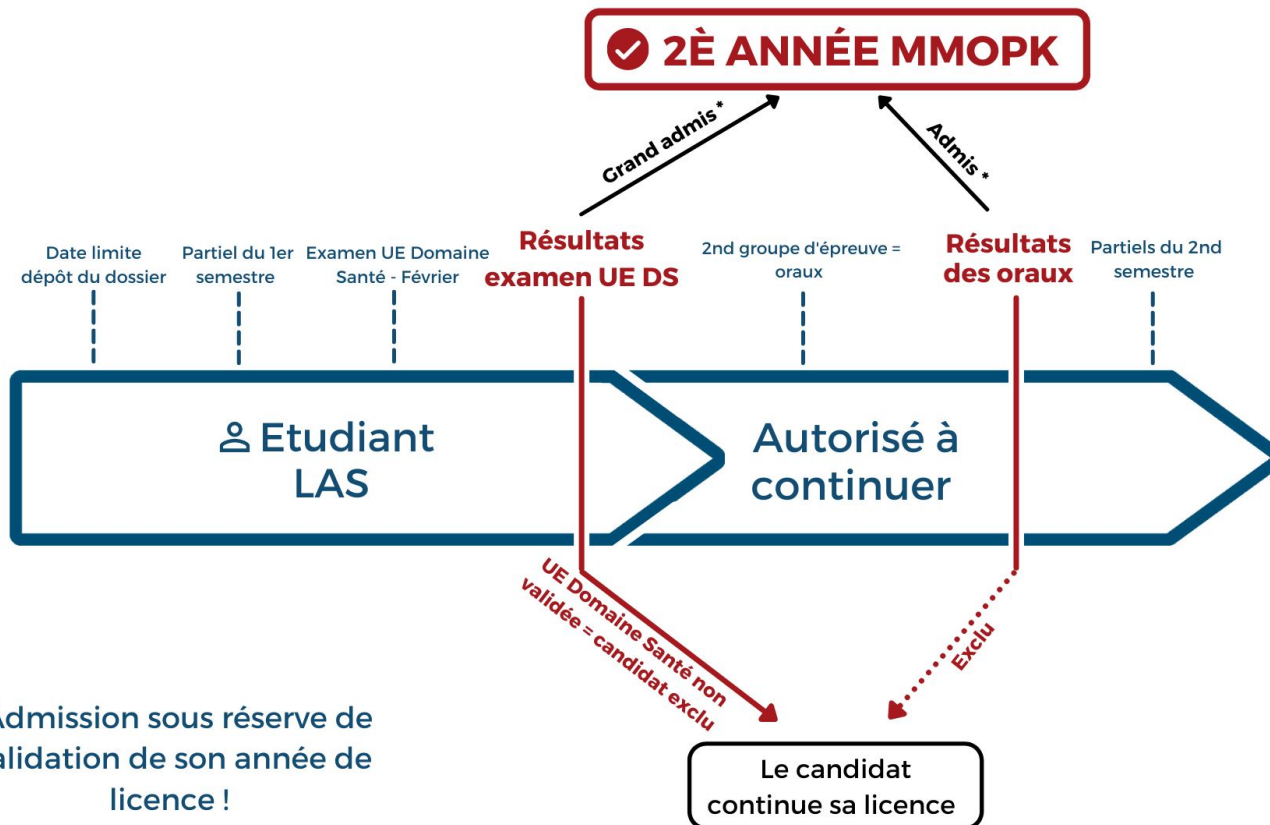
Attention !

En parallèle de ces différentes phases l'année de licence continue pour les LAS ! Et il est impératif de **valider son année** aux partiels de licence (S1 ET S2) en plus de ces trois phases, sinon ça **annule** une potentielle admission en 2e année MMOPK !

Travailler sa licence c'est très important :

- ⇒ pour son admission en 2e année MMOPK
- ⇒ ne peut que valoriser votre dossier, en tout point et à tout moment du processus de sélection

Résumé et vue d'ensemble de l'année



*Admission sous réserve de validation de son année de licence !

Tenter sa deuxième chance ?

- **1ere chance en PASS**

En LAS 120 ECTS ou 180 ECTS. Pas de deuxième chance possible en LAS 60 ECTS, quelque soit le parcours.

Néanmoins ! Dès que l'année de **PASS est validée**, on considère les connaissances d'une première année santé acquise, l'UE Domaine Santé n'est plus à valider

- **1ere chance en LAS**

Si échec de la première tentative vous continuez dans votre licence pour retenter l'année suivante (ou celle d'après si LAS 60 ECTS puis LAS 180 ECTS)

Attention ! Si première chance en LAS, pas de réorientation possible en PASS!

Dans tous les cas il n'y a pas de mal à attendre la LAS 180 ECTS pour sa dernière chance !

Site de la faculté de médecine et des sciences de la santé

Toutes les **informations officielles concernant la LAS** se trouveront sur le **site de la faculté de médecine** (ex : modalités des contrôles de connaissances, comment et quand déposer son dossier de candidature etc...).

⇒ Au cours de l'année, n'hésitez pas à aller **checker régulièrement l'onglet LAS** pour ne rater aucune info importante. *(Les rubriques sont actuellement vides, mais elles seront mises à jour dans l'année.)*

A vos questions !





SCAN ME

